

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1350/2016
Date: 7 décembre 2016
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2016.STA.25227
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Stefan Oester, Belp, avec effet au 31 décembre 2016.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Madame Katharina Baumann, 1970, femme d'affaires, enseignante, Tägertschstrasse 56, 3110 Münsingen, inscrite sur la liste 3, Union Démocratique Fédérale, dans le cercle électoral du Mittelland méridional,

élue au Grand Conseil au 1^{er} janvier 2017.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat